

Communiqué de presse
05/06/2025

La FME salue le vote par l'Assemblée Nationale d'une résolution sur la double dette d'Haïti, nouvelle étape sur la voie de la justice réparatrice.

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage se réjouit du vote par l'Assemblée Nationale le 5 juin 2025 de la résolution présentée par le groupe de la Gauche démocrate et républicaine visant à la reconnaissance, au remboursement et à la réparation par la France de la « double dette » d'Haïti. Les députés invitent le Gouvernement français à reconnaître officiellement et solennellement l'injustice infligée à Haïti par l'ordonnance royale du 17 avril 1825 et à s'engager dans une démarche de justice réparatrice en initiant et en soutenant des initiatives, en France et en Haïti.

Ce texte partage ainsi les orientations portées par la Fondation, dont l'action a été saluée par plusieurs orateurs lors du débat en séance publique. Ces dernières années, la FME a exprimé ces orientations notamment dans [la déclaration de son CA sur Haïti d'avril 2024](#) et dans sa Note publiée en février 2025 « [La double dette d'Haïti : une histoire actuelle](#) ».

La FME espère que la commission franco-haïtienne annoncée par le président de la République dans sa déclaration à l'occasion du bicentenaire de l'ordonnance de Charles X du 17 avril 1825 sera rapidement mise en place et, sans attendre ses résultats, elle invite de nouveau l'Etat ainsi que les institutions publiques et privées concernées par cette histoire, au premier rang desquelles figurent la Caisse des Dépôts et Consignations, à s'engager par des actions concrètes de mémoire et de solidarité dans la démarche réparatrice que cette résolution appelle de ses vœux.

La large majorité qui a approuvé cette résolution, à laquelle seuls les groupes RN et UDR se sont opposés, est le signe que les esprits sont désormais mûrs pour une nouvelle étape dans la reconnaissance par la France de cette partie de son passé et dans la construction d'une relation plus forte et fraternelle entre le peuple français et le peuple haïtien aujourd'hui terriblement éprouvé.

LA FONDATION POUR LA MEMOIRE DE L'ESCLAVAGE

La Fondation pour la mémoire de l'esclavage est une fondation reconnue d'utilité publique, privée et autonome, créée en novembre 2019 qui agit pour l'intérêt général et la cohésion nationale. Son action est soutenue par l'Etat et des partenaires privés qui partagent son projet.

Elle agit en collaboration avec la société civile, les territoires, le monde de la recherche, de la culture, des médias et de l'éducation pour transmettre l'histoire de l'esclavage mais aussi parler de ses héritages, par la culture, et pour la citoyenneté.

La FME est présidée par Jean-Marc Ayrault, ancien Premier ministre.

Site Internet www.memoire-esclavage.org

Contact Presse FME :

Armelle CHATELIER, Responsable communication
communication@fondationesclavage.org / 06 88 17 68 25